

Préface : Publier des « Actes » et périr...

Yves Gingras

Tout comme les hommes d'affaire et autres « managers » succombent aux *buzz words* et modes successives des gourous de la gestion (« modèle Toyota », « qualité totale », etc.), les dirigeants des universités les moins imaginatifs sont enclins à reprendre les discours successifs de l'air du temps, souvent lancés par des « think tanks » comme l'OCDE ou la Banque mondiale. Après les discours sur « l'excellence » des années 1990 on est passé à celui sur « l'internationalisation » au cours des années 2000. Comme si les échanges internationaux entre savants avaient attendu les discours des recteurs pour se mettre en branle, on répète partout qu'il faut « s'internationaliser » ! Pourtant, les données bibliométriques sur la collaboration montrent très clairement que les discours viennent en fait bien après la pratique...

Dans cette conjoncture de la fuite en avant vers « l'international » qui est encore la nôtre, la tentation est donc forte d'ajouter le mot « international » partout, même si cela fait parfois pédant sinon même ridicule. Un colloque est un colloque et on ne sache pas qu'ils aient jamais exclu les chercheurs d'autres pays qui voulaient y participer en répondant aux appels à communication. Prenons le congrès de l'ACFAS qui se tient au Québec chaque année depuis 1933. On sait que, depuis au moins vingt ans, un nombre important de participants proviennent de nombreux pays de la francophonie. Faudrait-il alors se mettre à parler du « Congrès international de L'ACFAS » ? Ce serait ridicule ! Le savoir étant sans frontière, on devrait tenir cela pour acquis et non pas croire naïvement qu'il suffit d'ajouter le mot « international » pour se croire à l'avant-garde, surtout quand les ressources nécessaires pour assurer pratiquement de telles participations étrangères sont minimes ou même inexistantes. D'autant que cette survalorisation soudaine et ostentatoire de « l'international » a pour effet de dévaloriser les colloques qui n'utilisent pas ce terme, lequel fait d'ailleurs plutôt pompeux quand l'audience est, de fait, à 80-90 % locale. Mais il est vrai que les dirigeants universitaires qui

aiment « ouvrir » de tels colloques par de petites allocutions d'autocongratulation, se déplacent plus facilement si on les attire avec le mot miracle : « international »...

La base de la recherche universitaire étant la réflexion critique, il faut donc s'interroger sur nos façons de répondre à ces nouvelles injonctions qui ne sont le plus souvent que des incantations. Ainsi en est-il de l'impératif de publier : la compétition pour les postes étant encore plus vive que par le passé, les étudiants se disent – avec les encouragements des professeurs – qu'ils doivent commencer à publier au cours de leurs études pour se construire un « cv ». Mais cette réflexion doit aller plus loin car il faut aussi se demander quelle est l'audience visée pour des Actes de colloque et surtout comment la rejoindre. Le monde académique en général a encore le fétichisme du livre. Cela se traduit donc par la tentation de la part de nombreux organisateurs de colloques de rentabiliser leurs efforts consentis dans l'organisation en produisant un ouvrage réunissant les Actes du colloque ; bien sûr, seulement les « meilleurs » articles, lesquels auront été choisis après la lecture attentive de « pairs » transformés pour l'occasion en juges.

On le sait depuis longtemps, l'édition savante est en crise¹. Les livres savants se vendent peu et les grandes maisons d'édition n'aiment pas beaucoup les ouvrages collectifs qui, généralement, se vendent encore moins. Ajoutons à cela la nouvelle tendance à évaluer les publications sur la base de données quantitatives utilisant, par exemple, le « facteur d'impact » des revues, ce qui a eu pour effet direct de dévaloriser encore davantage les ouvrages collectifs déjà boudés, et la conclusion s'impose : publier des Actes de colloque n'assure à peu près aucune visibilité réelle aux textes qu'ils contiennent. Cela est la triste réalité.

Ayant moi-même publié des Actes de colloque, je dois ajouter qu'ils peuvent avoir une fonction utile à condition de paraître avant le colloque. Ils servent alors de programme aux participants qui peuvent lire et se préparer avant d'écouter la conférence et ainsi dialoguer plus en profondeur avec l'auteur qui présente le tout en quinze ou vingt minutes. C'est ainsi que j'ai organisé avec deux collègues, à l'UQAM en septembre 2012, la 17^e conférence internationale sur les indicateurs de science et de technologie, laquelle a réuni plus de 200 participants provenant de plus de vingt pays. Chaque participant inscrit recevait ainsi au début du colloque les 2 volumes des « Proceedings of STI 2012 ». Au lecteur qui se demande pourquoi j'aurais cédé moi aussi à la manie du mot « international », ma réponse est simple : c'est son nom officiel depuis sa création au milieu des années 1980 et il a lieu dans différents pays. Il regroupe vraiment tous les intervenants dans ce domaine pointu de recherche.

1. Lindsay Waters, *L'éclipse du savoir*, Paris, Allia, 2008 ; Jean-Louis Dufays et Paul Servais (dir.), *Publier en sciences humaines. Quels enjeux, quelles modalités, quels supports, quelle diffusion ?*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2013.

Cela étant dit, une première solution pratique pour assurer une visibilité aux textes qui résultent d'un colloque, consiste à abandonner la publication papier, trop coûteuse à produire et à distribuer, et à mettre les textes directement en accès libre sur Internet. Les chances sont alors plus grandes que le lecteur intéressé au sujet traité le trouve dans sa recherche. Mais cela suppose que le but d'un texte savant est d'être lu et non pas de simplement figurer dans un cv... Une autre possibilité qui assure une plus grande visibilité aux textes est de publier un numéro thématique de revue. Les revues sont effet toujours à la recherche de textes et cela facilite leur travail. Mais cela demande aussi une unité de thème que des Actes n'ont jamais. Mais cela vaut la peine de faire un tri car les textes qui ont une cohérence thématique trouvent alors leur public *via* la revue appropriée qui a déjà son réseau de distribution. Et les organisateurs du colloque en tirent aussi profit, car ils peuvent alors revendiquer le titre de responsable du numéro. Ainsi, après avoir édité les Actes de notre colloque, nous en avons choisi un certain nombre portant sur un même thème et demandé aux auteurs de les retravailler pour les publier dans une revue à titre de rédacteurs invités.

En somme, il me paraît important de rappeler que les colloques ont pour fonction première de réunir en un lieu donné des chercheurs qui veulent échanger entre eux. Ils n'ont pas vocation à donner lieu à une publication, car cette dernière a sa logique propre, rarement compatible avec celle des colloques. Personnellement, je peux avouer que lorsqu'on m'invite à des colloques, je mets toujours comme condition d'acceptation que je ne serai pas obligé de rédiger mon allocution pour la publier dans des Actes... Le fétichisme du livre imprimé étant très fort, cela ne les empêche nullement de publier quand même des Actes, mais alors cela se fait sans ma contribution...

Pris en flagrant délit de contradiction en écrivant cette préface, je m'en sors en me disant que la contradiction n'est qu'apparente car le thème de ma conférence était « L'historien et le politique ». Je n'ai donc pas eu à publier ici ma conférence et j'ai plutôt choisi de proposer quelques réflexions sur l'utilité des « Actes » de colloques « internationaux »...